

Dom Bernard Botte. Louvain.

Rome 2-6-1966

Mon Révérend Père,

J'ai reçu communication de votre lettre du 14 avril et je vous remercie des observations que vous avez bien voulu faire au sujet du Pontifical.

Les questions que vous posez, je me les suis posées moi-même, et je crois bon de vous exposer pourquoi je les ai résolues de la manière que vous savez.

1. - Au sujet de la prière en forme de préface, deux remarques :

a) Je ne crois pas que l'introduction «*Vere dignum...*» soit due à une influence gallicane, laquelle représenterait une tradition plus ancienne. Si on suit l'évolution des textes, on voit qu'il s'agit d'une interprétation d'une rubrique : *in topo prafationis*. D'ailleurs, nous avons les prières de consécration gallicanes conservées dans le Gélisien (et passées à titre secondaire dans le Pontifical), et elles n'ont pas de *Vere dignum*.

b) Qu'il y ait des formes de bénédiction sous forme d'action de grâces, c'est incontestable. C'est le cas notamment de la bénédiction des aliments dont dérive l'eucharistie. Mais il faut remarquer qu'il s'agit essentiellement de bénédictions de choses et non de consécration de personnes. Dans le premier cas, l'action de grâces est l'objet propre de la prière : on a reçu un don de Dieu (pain, vin, lumière, prémices). L'homme doit rendre grâce de ces dons, et ce faisant, il introduit ces dons dans le domaine du sacré. Il en est tout autrement dans les consécration de personnes de grâces n'a pas d'objet propre et paraît artificielle. Remarque que dans aucun rite oriental, pas plus que dans le gallican ou le vieux romain, les prières d'ordination ne se font sous forme d'action de grâces. En écartant la forme d'action de grâces, nous nous conformons à une tradition universelle dont le rite romain s'est écarté par une fausse interprétation de rubrique. Quant à l'analogie avec les bénédictions de choses, elle porte à faux.

2. - Quant à l'obsession de ramener tout à Hippolyte, je crains qu'elle ne soit que dans votre esprit. Il est cité, le cas échéant, avec d'autres témoins de la Tradition, il n'y a qu'un cas où nous lui avons donné la préférence, celui de la prière du sacre épiscopal. Je me bornerai donc à répondre sur un point précis. Contrairement à ce que vous pensez, ce n'est pas un souci d'archaïsme qui m'a guidé. Voici exactement comment le problème s'est présenté.

a) La formule romaine (contrairement à ce qui se passe pour la prêtrise et le diaconat) est d'une pauvreté de pensée qui contraste avec la somptuosité de la forme. Tout se réduit au symbolisme du sacre d'Aaron, qui d'ailleurs fini par se matérialiser dans les rites. Tout le monde est d'accord pour trouver qu'elle ne donne qu'une idée très imparfaite de la théologie de l'épiscopat.

b) Dès lors la question se posait : peut-on la remanier, l'enrichir, ou la remplacer par une autre formule ? Je ne vois guère le moyen de la remanier. Elle a son unité. Y introduire des développements étrangers n'aboutirait qu'à en faire un monstre du genre de la chimère d'Homère. Faire composer une nouvelle formule par les théologiens ? Dieu nous en garde ! Je m'y refuse pour ma part, et je ne crois pas que qui que ce soit en soit capable. Dès lors une seule solution : chercher dans la tradition orientale.

c) Un fait s'est imposé à moi : dans le patriarcat d'Antioche, pour le sacre du patriarche, et dans le patriarcat d'Alexandrie, nous trouvons deux formules apparentées qui sont des remaniements de la prière d'Hippolyte. Qui que soit l'auteur de la prière, il y a là un fait de tradition. Depuis des siècles, ces prières sont en usage dans ces deux patriarcats et donnent de l'épiscopat une version infiniment plus riche que les prières romaines. Ne serait-ce pas là une occasion, puisqu'il faut changer, de se rapprocher de la tradition orientale ? Comme vous le voyez, ce n'est pas un souci d'archaïsme qui m'a guidé, mais un souci d'œcuménisme. Qu'après cela Hippolyte soit "intégriste" ou non, ce qui peut se discuter, il est incontestable que cette prière est d'une grande richesse. J'ai bien étudié toutes les prières d'ordination. Je n'en ai jamais trouvé qui soient d'une qualité égale. Qu'après cela Hippolyte ait mauvais caractère, c'est une autre question. Mais il faut être impartial. L'œuvre a une existence indépendante de son auteur. Nous n'entendons nous engager ni dans les controverses sur sa personne, ni sur l'authenticité de son œuvre. Notre garantie, c'est que cette prière a inspiré deux grands patriarcats orientaux. Comme vous avez le sens de l'œcuménisme, je pense que ces considérations auront du poids à vos yeux.

Vous pouvez constater d'ailleurs que pour les autres prières nous nous sommes bien gardés d'avoir recours à Hippolyte.

En vous remerciant encore, je vous prie de croire, mon cher Père, à mes sentiments tout dévoués in Christo.

B.Botte osb